



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL
ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

DOCUMENT FINAL

MAI 2024

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

1.1 MRC D'ABITIBI-OUEST

Créée le 1^{er} janvier 1982, la MRC d'Abitibi-Ouest est une personne morale de droit public, ayant un établissement au 11, 5e Avenue Est, La Sarre, province de Québec. Composée de 21 municipalités et de 2 territoires non organisés (TNO), la MRC d'Abitibi-Ouest a décidé, suite à l'entrée en vigueur de la loi 28, d'exercer elle-même sa compétence en matière de développement local et régional. Celle-ci se matérialise plus spécifiquement par le service développement, qui assume le mandat de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat.

À travers le mandat de l'entrepreneuriat, le service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leur projet, qu'il soit en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève. L'accompagnement des entrepreneurs, privés ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

1.2 ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

En novembre 2020, le Gouvernement du Québec annonçait la création du réseau Accès entreprise Québec afin de s'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre dans le respect des spécificités régionales.

Se positionnant comme la porte d'entrée des entreprises vers les services et les organismes voués aux entrepreneurs, le réseau Accès entreprise Québec poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer les services aux entreprises;
- Développer une offre de service qui réponde aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC;
- Donner accès à des services comparables sur le territoire;
- Assurer le déploiement des entreprises et l'atteinte de leur plein potentiel.

2. PORTRAIT DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES

Le directeur du service de développement assure également, en complément des activités de gestion et de coordination du service, certains services directs aux entrepreneurs. Une technicienne comptable effectue le suivi administratif des différents programmes d'aide financière et des ententes de financement.

Avant la signature de la convention d'aide financière, l'offre de services pour le mandat lié à l'entrepreneuriat était assurée par **un (1) conseiller en développement d'entreprise**. À la suite de la signature, **deux (2) postes de conseillers en développement d'entreprise** ainsi qu'**un (1) poste conseiller en marketing de contenu et affaires numériques** ont été ajoutés grâce à la contribution financière d'Accès entreprise Québec (voir Annexe 1). Une agente de développement rurale a également été affectée au développement de l'offre touristique ainsi qu'à l'accompagnement des entrepreneurs touristiques (*financement hors convention*).

3. COMITÉ AVISEUR

Un comité aviseur (Comité) composé d'acteurs économiques représentatifs du territoire de la MRC a été constitué pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises du territoire.

Ce comité est formé de cinq (5) personnes, nommées par le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest, comprenant :

- Un représentant de la MRC;
- Un représentant de la ville la plus peuplée de la MRC;
- Deux personnes provenant d'entreprises privées situées sur le territoire de la MRC;
- Un représentant d'organisations économiques du territoire.

La majorité des membres en fonction constitue le quorum à toutes les réunions du Comité.

La députée de la circonscription d'Abitibi-Ouest à l'Assemblée nationale, ou son représentant, peut assister aux rencontres du Comité à titre d'observateur. Une ressource du service de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest coordonne les activités du Comité (voir Annexe 3).

Rémunération et conflits d'intérêts et confidentialité

Les membres du comité ne reçoivent aucune rémunération et sont tenus de respecter les règles applicables en matière de conflits d'intérêts et de confidentialité, définis par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

4. ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les enjeux de développement économique identifiés par le Comité sont les suivants :

- Développer la capacité de production des entreprises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- Développer les intentions et compétences entrepreneuriales¹;
- Développer la capacité d'innovation des entreprises²;
- Développer une offre touristique distinctive mettant en valeur l'identité du territoire;
- Assurer une occupation dynamique du territoire et le maintien des services de proximité³.

5. PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

Différentes actions ont été mises en œuvre au cours de l'exercice, en lien avec les objectifs identifiés au plan d'intervention et d'affectation des ressources (voir Annexe 4). Constituant le mandat premier de notre organisation, l'accompagnement des entrepreneurs dans leur projet entrepreneurial, qu'il soit en phase de démarrage, d'expansion, de vente ou de relève, a été priorisé.

Globalement, le nombre de projets accompagnés est **passé de 91 à 127 (+40%)**. Cette hausse est attribuable en grande partie au fait que nous avons pu compter sur une équipe complète pour toute la durée de l'exercice, mais également à la mise en place du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Feux de forêt 2023 (10 entreprises financées). Les interventions liées à des projets de développement d'entreprise s'est considérablement accru par rapport à l'année précédente (+92%).

Répartition des interventions Types de services	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Orientation et référence	68	43	48	39	31%
Accompagnement_Gestion de projet	22	35	20	30	24%
Accompagnement_Gestion des affaires	8	2	13	29	23%
Financement	8	35	10	29	23%
Formation	0	0	0	0	0%
Mentorat	0	0	0	0	0%
	106	115	91	127	

Répartition des interventions Types de projet	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Prédémarrage	n/d	n/d	n/d	20	16%
Démarrage	32	47	46	16	13%
Développement	17	19	26	50	39%
Consolidation	48	26	6	17	13%
Relève	9	23	13	24	19%
	106	115	91	127	

Répartition des interventions Secteurs d'activités	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Agroalimentaire	22	18	16	19	15%
Foresterie	7	3	5	11	9%
Manufacturier	13	13	7	13	10%
Tourisme, loisirs & culture	14	21	14	18	14%
Services	35	36	44	48	38%
Commerce	14	22	5	18	14%
	105	113	91	127	

Accompagnement marketing de contenu et affaires numériques

Au cours des dernières années, différentes initiatives ponctuelles ont été supportées afin d'accroître les compétences numériques et technologiques des entrepreneurs. Dans cette optique, l'embauche d'un conseiller spécialisé en marketing de contenu et affaires numériques permet d'offrir un service d'accompagnement personnalisé et adapté aux besoins particuliers de chaque individu: orientation, diagnostic, planification de stratégie, mise en œuvre, évaluation et mesure de performance.

De plus, des formations individuelles et en petits groupes ont été offertes sur différents sujets tels que : Techniques de photographie en utilisant les appareils mobiles, Protection des renseignements personnels (Loi 25), Utilisation des réseaux sociaux en affaires, Utilisation de CANVAS, etc...

Au total, 115 interventions ont été effectuées auprès de 48 entreprises au cours de la dernière année. Principalement dans les secteurs du Tourisme, loisirs & culture, de l'Agroalimentaires et des Services.

Répartition des interventions numériques Types de services	2022-2023	2023-2024	
Accompagnement_Orientation	38	36	31%
Accompagnement_Diagnostique	31	24	21%
Accompagnement_Planification	25	26	23%
Accompagnement_Mise en œuvre	12	17	15%
Accompagnement_Évaluation	4	1	1%
Outils_Formation	9	0	0%
Formation_Groupe	4	11	10%
	123	115	

Répartition des clients numériques Secteurs	2022-2023	2023-2024	
Agroalimentaire	16	13	27%
Foresterie	0	0	0%
Manufacturier	0	0	0%
Tourisme, loisirs & culture	29	19	40%
Services	5	12	25%
Commerce	1	4	8%
	51	48	

Référencement

Le nombre de référencements comptabilisés a connu une croissance de 20%, passant de 50 à 60. Une part importante de ceux-ci ont été effectués vers la SADC Abitibi-Ouest (17%), FTQ (10%) et le Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale du Québec (10%).

Le nombre relativement important de référencement effectués vers la SHQ (8%) et la SCHL (3%) s'explique par les efforts particuliers consentis afin d'appuyer la construction d'immeubles à logements dans un contexte de pénurie de logement,

Référencement	2023-2024	
Société d'aide au développement de la collectivité (SADC)	10	17%
FTQ	6	10%
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec	6	10%
SHQ	5	8%
Desjardins	3	5%
Desjardins Capital	3	5%
FTEQ	3	5%
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	3	5%
Investissement Québec (IQ)	2	3%
SCHL	2	3%
AAC	1	2%
Agri-réseau	1	2%
Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)	1	2%
CFP Lac Abitibi	1	2%
Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)	1	2%
CTEQ	1	2%
EACAT	1	2%
Financière Agricole	1	2%
FQM	1	2%
InnoCentre	1	2%
La Ruche	1	2%
MAMH	1	2%
Microentreprendre	1	2%
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques	1	2%
Ministère de l'éducation	1	2%
Revenu Québec	1	2%
RISQ	1	2%
	60	

Initiatives d'amélioration des services

Ces initiatives ont pour but d'améliorer les services offerts aux entreprises (création de réseaux, élaboration d'outils, etc.). Au cours de la dernière année, six (6) initiatives d'amélioration des services ont été initiées par nos conseillers.

No	Nom du projet	Description	Résultats obtenus
1	Services d'accompagnement en recrutement international	Ce partenariat avec le Centre local de développement de Rouyn-Noranda (CLDRN) permet d'offrir aux entreprises de notre territoire des services spécialisés en lien avec le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre étrangère.	8 entreprises ont bénéficiées d'un accompagnement et de conseils personnalisés afin de définir une stratégie de recrutement adaptée au contexte et aux réalités de leur entreprise.
2	Entente de partenariat avec La Ruche Abitibi-Témiscamingue	Ce partenariat avec La Ruche Abitibi-Témiscamingue permettra aux entrepreneurs et organisations du territoire d'avoir accès à de l'accompagnement professionnel ainsi qu'à de nouvelles sources de financement participatif pour mettre en oeuvre un projet ou une idée.	2 entreprises ou organisations du territoire ont bénéficiées d'un accompagnement
3	Réseau Mentorat	Ce partenariat avec la Fondation de l'Entrepreneurship permet de mettre en place, développer et coordonner une cellule de mentorat pour entrepreneurs sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest	Ententes de partenariat signées (2); Recrutement des mentors et mentorés prévus pour 2024-2025
4	Coordination transport de foin	Le gel hivernal, les températures chaudes et la quasi-absence de précipitations ont contribué à une diminution importante de la productivité et la qualité des cultures fourragères chez de nombreux producteurs agricoles. Afin d'appuyer les producteurs bovins et laitiers dans la gestion de cette situation exceptionnelle, la MRC d'Abitibi-Ouest, en collaboration avec l'UPA Abitibi-Témiscamingue et le MAPAQ, a mis en place un projet visant à identifier les besoins des producteurs et coordonner le transport de foin.	Entente de financement avec le MAPAQ; Collecte des données, du 22 septembre au 23 octobre 2023, auprès des producteurs bovins et laitiers ayant acquis ou souhaitant acquérir du foin (11 producteurs ont communiqué leurs besoins; 14 fournisseurs de foin ont communiqué leurs intérêts).
5	Fonds locaux de solidarité (FLS)	Création d'un nouveau fonds de 900 000\$, en collaboration avec le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et les Fonds locaux de solidarité FTQ, afin d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire	330 560\$ de financement autorisé (7 projets)
6	Consultation Entrepreneurs	Sondage de satisfaction auprès des entrepreneurs ayant eu recours à nos services	Identification des besoins en formation et problématiques vécues actuellement par les répondants (23 répondants/160 potentiels).

Projets collectifs

Les projets collectifs ont pour but d'améliorer les services aux entreprises sur le territoire de la MRC (formations, ateliers, salons, parcours, etc.). Au cours de la dernière année, huit (8) projets collectifs, initiés ou non par nos conseillers, ont été réalisés en collaboration avec nos différents partenaires.

No	Nom du projet	Description	Résultats obtenus
1	Table de concertation sur l'attractivité et l'immigration	Ce groupe de travail vise à favoriser la communication, la mobilisation et la concertation des partenaires du milieu pour pallier aux obstacles en matière d'attraction, d'accueil, d'installation, d'inclusion et de pleine participation des nouveaux arrivants, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.	Rencontre de concertation; Formation
2	Groupe de travail sur les service de garde	Ce groupe de travail a la responsabilité d'assurer la concertation des acteurs du milieu, favoriser l'identification et la mise en œuvre de solutions durables pour accroître l'offre de services de garde.	Promotion et communication
3	Groupe de travail sur le logement	Ce groupe de travail a la responsabilité d'assurer la concertation des acteurs du milieu, favoriser l'identification et la mise en œuvre de solutions durables pour favoriser l'accès au logement pour les nouveaux arrivants.	Rencontre de concertation; État de situation; Accompagnement à l'élaboration de projet
4	Réseau de création de valeur bioalimentaire	Cette initiative regroupe les différents acteurs de la filière bioalimentaire (producteurs, transformateurs, commerces, restaurateurs, intervenants) afin d'assurer un développement concerté des canaux de mise en marché de proximité sur le territoire.	Réalisation d'une enquête sur les habitudes de consommation des produits locaux (255 répondants); Organisation d'une activité de réseautage regroupant les acteurs de la filière bioalimentaires le 20 novembre 2023 (11 entrepreneurs; 6 intervenants)
5	Réseau des intervenants touristique	Cette initiative regroupe les acteurs du milieu touristique (attraits, événements, hébergements, restaurateurs) afin d'assurer le développement d'une offre touristique attrayante et distinctive mettant en valeur l'identité du territoire.	Démarche de planification participative et concertée de l'offre touristique sur le territoire (SMEDLab); Organisation d'activités de réseautage regroupant les acteurs du milieu touristique les 17 et 21 avril 2023 (29 participants) ainsi que le 10 octobre 2023 (15 participants);

AUTRES PROJETS COLLECTIFS (non initiés par la MRC)

No	Nom du projet	Description	Résultats obtenus
1	Activité de sensibilisation "A bras ouverts"	Présentation d'information sur le recrutement international et l'offre de services des différents intervenants.	28 participants à l'activité présentée le 16 mars au Club de golf Beatti
2	Rêver l'UQAT en Abitibi-Ouest : Atelier d'échanges et de cocréation	Mise en oeuvre d'une démarche de cocréation réunissant les différentes parties prenantes (éducation, santé, recherche, socio-économique, municipal, arts et culture) afin de mieux comprendre la vision de chacun des partenaires et assurer une réponse adaptée aux besoins pour l'aménagement et la construction d'un campus de l'UQAT en Abitibi-Ouest.	Une trentaine de participants à l'activité présentée le 8 février 2024 au CSS Lac Abitibi
3	Entente sectorielle bioalimentaire Abitibi-Témiscamingue	Soutenir le développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, incluant notamment le développement de la production animale par un soutien à la mise en marché de la viande.	Consultation des parties prenantes liées à la mise en marché de la viande

6. MISE EN OEUVRE ET SUIVI

Suite à l'approbation par le ministre, le plan d'intervention et d'affectation des ressources a été rendu public sur le site Web du service de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest. <https://developpement.mrcqo.qc.ca/fr/piar>

ANNEXE 1

DESCRIPTION DE POSTE CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Sommaire :

Sous la responsabilité du directeur du service de développement, le conseiller en développement promeut l'entrepreneuriat sur le territoire et contribue à sa vitalité en conseillant, soutenant et orientant les entrepreneurs du territoire. Plus particulièrement, il fait connaître les services ainsi que les programmes d'aide financière offerts et accompagne les entrepreneurs et les entreprises existantes dans leur démarche, tout en favorisant le développement de nouvelles entreprises. Il travaille en collaboration avec l'équipe du service de développement du territoire dans son ensemble.

Actions et réalisations :

- Se tenir informé des nouvelles tendances et diffuser l'information nécessaire à la croissance des différents secteurs économiques sur le territoire de la MRC;
- Agir comme courroie de transmission entre les entrepreneurs et les autres ressources et services disponibles à la MRC et sur l'ensemble du territoire;
- Assister le directeur du service de développement dans diverses tâches;
- Collaborer avec l'équipe du service de développement à la réalisation des mandats liés au développement local et à l'entrepreneuriat;
- Accueillir les entrepreneurs potentiels et évaluer leur potentiel entrepreneurial;
- Appliquer le processus de diagnostic automatique d'entreprise en place et assurer les services techniques appropriés;
- Conseiller, orienter et référer les entrepreneurs d'Abitibi-Ouest dans leur démarche de démarrage, d'achat ou d'expansion d'entreprise;
- Accompagner les entrepreneurs privés ou collectifs dans les différentes étapes menant à la concrétisation de leur projet d'affaires;
- Assurer le suivi auprès des entreprises nouvellement créées;
- Promouvoir le développement des entreprises existantes et susciter de nouveaux investissements dans la région;
- Assurer la gestion des différents programmes d'aide financière offerts par la MRC et en assurer le suivi;
- Établir et maintenir des relations efficaces avec les intervenants économiques du milieu;
- Promouvoir l'entrepreneuriat et les services de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

DESCRIPTION DE POSTE

CONSEILLER EN MARKETING DE CONTENU ET AFFAIRES NUMÉRIQUES

Sommaire :

Sous la responsabilité du directeur du service de développement, le conseiller en marketing de contenu et affaires numériques contribue, par la mise en œuvre de différentes initiatives, à l'augmentation des connaissances et des compétences numériques et technologiques sur le territoire. Plus particulièrement, il offre des services d'accompagnement personnalisés aux entreprises de la MRC d'Abitibi-Ouest dans l'évaluation et la planification de leurs besoins technologiques et numériques. Il élabore avec eux des stratégies et des contenus qui suscitent l'intérêt des clientèles cibles, tout en optimisant le référencement sur les différents moteurs de recherche.

Actions et réalisations :

- Accompagner les entrepreneurs dans l'établissement d'un diagnostic d'entreprise au niveau technologique et numérique;
- Élaborer avec les entrepreneurs des stratégies adaptées, tout en les référant vers les ressources et programmes existants;
- Gérer des campagnes de référencement naturel par mots-clés;
- Optimiser le contenu de sites Web pour les moteurs de recherche (SEO);
- Créer des calendriers de contenu riches qui suscitent un réel intérêt chez les clientèles cibles;
- Orienter les entrepreneurs dans la création de contenus textes et photos;
- Collecter des données en utilisant Google AdWords et Google Analytics, et en extraire des recommandations;
- Analyser la performance des campagnes à l'aide de tableaux de bord afin de recommander des actions d'optimisation;
- Identifier les opportunités de croissance des clients et proposer des solutions pertinentes pour favoriser leur évolution;
- Élaborer des outils d'accompagnement et de formation afin d'améliorer les compétences des entrepreneurs et entreprises du territoire;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

ANNEXE 2

AFFECTATION DES SOMMES DÉDIÉES AU 31 MARS 2024

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2023-2024
Aide financière annuelle maximale prévue	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Salaires et avantages sociaux				
Conseillère en développement économique (2)	97 788 \$	40 341 \$	143 752 \$	143 752 \$
Conseiller en marketing de contenu et affaires numériques	6 027 \$	67 095 \$	46 724 \$	46 724 \$
	103 814 \$	107 436 \$	190 477 \$	190 477 \$
Frais administratifs (5%)	5 191 \$	5 372 \$	9 524 \$	9 524 \$
Total des dépenses prévues	109 005 \$	112 808 \$	200 000 \$	200 000 \$
MONTANT RÉSIDUEL (A SOUSTRAIRE DE L'AVANCE)	90 995 \$	87 192 \$	(0) \$	(0) \$
SUIVI DE L'AVANCE INITIALE	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2023-2024
Montant au début	100 000 \$	100 000 \$	96 052 \$	67 055 \$
Salaires et avantages sociaux	- \$	- \$	22 384 \$	28 770 \$
Honoraires	- \$	3 760 \$	5 232 \$	35 093 \$
Frais administratifs (5%)	- \$	188 \$	1 381 \$	3 193 \$
Montant résiduel	100 000 \$	96 052 \$	67 055 \$	0 \$

ANNEXE 3

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR EXERCICE 2024-2025

- Jaclin Bégin, Préfet (Représentant *MRC*)
- Yves Dubé, Maire (Représentant *Ville de La Sarre*)
- Isabelle Métivier, UQAT (Représentante *Organisations économiques*)
- Gino Trudel, LJI Mécanique (Représentant *Entreprises privées*)
- Frédérique Lavallée, Ecoboeuf (Représentant *Entreprises privées*)
- Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest (*Observatrice*)
- Eric Fournier, directeur du service de développement (*Coordination*)

ANNEXE 4

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2023-2024